

**CALENDRIER DES OPERATIONS LIEES
AU MOUVEMENT 2019**

ECHEANCES	ETAPES	PUBLIC CONCERNE
18/02/2019	Clôture des déclarations de candidature des enseignants dont le poste sera déclaré comme étant susceptible d'être vacant.	Contractuels définitifs sur poste définitif en activité dans l'Académie de Montpellier
18/02/2019	Clôture des inscriptions pour participation au mouvement	Contractuels provisoires en stage dans l'académie de Montpellier en 2018-2019 Contractuels définitifs de l'Académie de Montpellier, sans affectation durant l'année 2018/2019 et en demande de réintégration à compter du 1/09/2019. Contractuels définitifs de l'Académie de Montpellier, installés sur un poste provisoire en 2018-2019
20/02/2019	Déclaration des postes vacants et susceptibles d'être vacants	Chef d'établissement
17/03/2019	Clôture des inscriptions au mouvement	Enseignants Contractuels définitifs hors académie
18/03/2019	Publication des postes vacants et susceptibles d'être vacants sur site web académique et ouverture de la campagne de vœux.	Bureau DEEP3
Du 18/03/2019 au 31/03/2019	Saisie des vœux sur postes publiés	Enseignants candidats au mouvement
31/03/2019	Clôture annulation de candidatures	Enseignants renonçant à leur participation au mouvement
Du 18/03/2019 au 16/04/2019	Envoi des CV et candidatures aux chefs des Etablissements	Enseignants candidats au mouvement
Du 31/03/2019 au 15/05/2019	Envoi des avis sur candidatures entrantes aux services académiques	Chefs d'établissement
Semaine 25-26	Commission Consultative Mixte Interdépartementale	Chefs Etablissements Représentants des élus du personnel
Semaine 25-26	Proposition de nomination des enseignants aux chefs d'établissements	Bureau DEEP3
Période de 15 jours après réception de la proposition nomination des enseignants	Accord ou refus du chef d'établissement	Chefs d'établissements
A réception Accord Chef Etablissement	Nomination de l'enseignant	Bureau DEEP3
48 heures après nomination enseignant	Accusé réception de l'avis de nomination	Enseignants